



Avis public

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue le 2 juin 2026 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour :

- Permettre l'implantation d'un stationnement à moins de 0 centimètres de la ligne latérale gauche.

Cette demande vise le **137, rue Alcée-Rocheleau (lot 6 048 939).**

Le règlement de zonage 699-11, à l'article 85, exige une distance minimale de 60 centimètres d'une ligne de propriété.

Le dossier de la demande sera disponible au 26, rue de la Rivière.

DONNÉ à Bedford, ce 18 mai 2026.

Catherine Nadeau
Directrice générale adjointe et greffière